

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 14

Artikel: Les Autrichiens à Genève : en 1813
Autor: Petit-Senn
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le corps humain

Sous ce titre, M. le Dr Marc Dufour a donné, à Lausanne, il y a une dizaine d'années, une très intéressante conférence dont nous ne possédons pas le texte complet. Mais voici quelques notes que les journaux d'alors publièrent à titre de compte-rendu et que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire, car les faits relatifs au corps humain ne sont généralement pas connus comme ils devraient l'être, bien que le sujet nous touche pourtant de très près.

Voyons d'abord la taille. L'enfant nouveau-né a presque un demi-mètre de longueur, si c'est un garçon, et quelques millimètres de moins si c'est une fille. L'enfant croît de 40 millimètres dans le premier mois et de moins en moins dans les mois suivants. Au bout de la première année, il a grandi de presque 20 centimètres. La seconde année allonge l'enfant de 9 centimètres ; les années suivantes de moins en moins encore, et au bout de six ans la taille du commencement est généralement doublée. L'enfant continue à s'allonger pendant les années de sa jeunesse, pour cesser de croître à 20 ans, si c'est une fille, à 23 ans, si c'est un garçon.

A ce moment-là l'homme a atteint la taille de l'âge adulte, qui est de 1^m.686 pour l'homme, et de 1^m.580 pour la femme. Ces chiffres expriment la taille moyenne de l'être humain. La taille de la femme est à celle de l'homme comme 15 est à 16.

La taille de l'enfant nouveau-né est à la taille définitive comme 1 est à 3,3. Donc, par l'action de toutes les années de croissance, l'homme fait un peu plus que de tripler la taille du premier jour et notablement moins que de la quadrupler. Dès l'âge de 60 ans la taille diminue un peu jusqu'au moment de la mort.

Toutes les parties du corps ne participent pas également à cette croissance. Les dimensions linéaires de la tête sont chez l'homme fait le double de ce qu'elles étaient chez le nouveau-né. Le tronc devient le triple, le bras devient le quadruple et la jambe devient cinq fois plus grande qu'elle n'était au premier jour. Aussi sont-ce les différences de grandeur des jambes qui constituent les différences de grandeur des tailles. C'est l'égalité et non l'inégalité, comme on pourrait le croire, qui règne sur les dimensions des parties les plus importantes du corps humain. Les grands ne devraient pas être trop fiers de leur taille, car la seule différence qu'il y a entre eux et les petits est une différence de jambe, et la longueur de la jambe n'a de très grande importance que dans l'acte de la fuite.

M. Dufour montre, sur ses auditeurs eux-mêmes, que lorsque les hommes sont assis, l'influence de la jambe étant ainsi exclue, les différences de niveau des têtes sont extrêmement faibles.

Un des bancs latéraux de l'auditoire veut bien, en se levant et en s'asseyant successivement, démontrer cette vérité aux yeux du reste des auditeurs. Cette égalité de ce qui est le véritable corps règne aussi entre l'homme et la femme, et la différence signalée dans la taille totale porte uniquement sur la longueur des jambes ; d'où vient que l'allure naturelle de l'homme est la marche à grands pas, et l'allure naturelle de la femme, la marche à petits pas, la longueur du pas devant nécessairement dépendre de la longueur de la jambe.

M. Dufour passe ensuite au thorax. Il expose quelles sont les mesures prises, surtout dans les armées étrangères, qui ont amené à l'exigence nouvelle du thorax suffisant. Un homme fort et vigou-

reux présente un pourtour de poitrine qui est égal à la moitié de la taille plus 2 centimètres si l'homme est grand, ou plus 4 centimètres si l'homme est petit. Dans l'examen des recrues de notre pays, l'exigence formulée est celle-ci : que le pourtour du thorax soit égal à la moitié de la taille, mais qu'il ne tombe cependant pas au-dessous de 80 cm. Cette exigence, en somme légère, suffit à remplir d'inquiétude les jeunes gens et à en faire échouer un certain nombre au jour de la visite sanitaire. La raison en est probablement celle-ci : que, chez nous, l'examen se faisant à 19 ans, se fait trop tôt, c'est-à-dire à un moment où le développement harmonique du jeune homme n'est pas complet, où la croissance en longueur s'est déjà opérée, tandis que la croissance en largeur, qui lui est postérieure, n'est pas encore suffisante. Aussi est-ce avec raison qu'on peut retarder cette mesure de un et même de deux ans.

Le pourtour du thorax est une dimension qui dépend tout à la fois du volume du poumon, donc de la capacité respiratoire, et de la force des muscles qui sont autour de la poitrine. Ces muscles sont ceux qui actionnent surtout les bras. Ces deux facteurs sont réellement des indices de force et de vigueur ; et la mesure du thorax, qui est une résultante de ces deux indices, constitue donc un renseignement précieux pour le médecin militaire.

Depuis quelques années, on mesure le pourtour du bras des recrues. C'est un indice approximatif de la vigueur du système musculaire mesuré en un point précis, que M. Dufour démontre sur le moule d'un écorché. Le pourtour du bras oscille généralement entre 20 et 28 cent. De 20 cm. à 22 cm., il est débile ; à 24 ou 25 cm., la force est moyenne ; à 27 ou 28 cm., il est particulièrement vigoureux. Ce sont les bras des pétrisseurs, par exemple.

L'influence du tissu graisseux sur ces mesures, qui serait assez grande plus tard, est presque nulle à l'âge de 19 ans.

L'enfant qui vient de naître pèse en moyenne 3 1/4 kilos ; les petits garçons pesant en moyenne 120 grammes de plus que les petites filles. Le poids augmente de 20 à 30 grammes par jour en moyenne pendant les premiers mois. Il est presque triplé au bout d'une année. A 14 ans, il est de 36 kilos environ ; à 40 ans, il est de 70 à 80 kilos. C'est le poids définitif. Ce maximum de poids est généralement atteint à 40 ans pour l'homme et à 50 ans pour la femme. Il est en général de 20 fois le poids à la naissance.

M. le Dr Dufour exprime d'abord en chiffres et ensuite par des tableaux graphiques la force, mesurée au dynamomètre, de l'homme et de la femme à différents âges. A 7 ans, elle est très peu différente d'un sexe à l'autre ; à 16 ans, elle est comme 10 est à 17 ; à 25, elle est comme 10 est à 20. L'effort de la main droite est un peu plus grand que celui de la main gauche, et l'effort des deux mains ensemble est un peu plus grand que la somme des efforts séparés de chaque main.

Avec ses bras, l'homme soulève en général plus que son poids. C'est à 9 ans, en moyenne, que l'enfant soulève son propre poids par la force des mains. En d'autres termes, la force de l'enfant et son poids grandissent ensemble pendant les années de la croissance, mais la force augmente plus vite que le poids. Avant 9 ans, elle est inférieure au poids ; à 9 ans, elle le dépasse, et désormais lui reste généralement supérieure.

Nous voici au chapitre délicat de la beauté. Le caractère de la beauté est bien différent suivant le sexe. Chez l'homme, outre des proportions normales, il faut que le corps exprime en même temps la force et la souplesse. Cette impression est produite par des dimensions élargies du thorax, surtout au niveau des épaules, par des masses musculaires prononcées, qui, avec leurs intervalles, dessinent à la surface du corps des saillies et des creux. La partie supérieure de la poitrine, qui sert de base aux efforts du bras, doit être chez l'homme très solidement charpentée ; chez la femme, au contraire, elle est beaucoup plus souple, elle sert d'appui à de moindres efforts, et elle doit être plus mobile pour que la respiration puisse se faire dans une large mesure par le haut de la poitrine, lorsque, en cas de grossesse, la respiration par le bas de la poitrine est complètement empêchée.

Le caractère général du corps féminin est la grâce plutôt que la force, et l'uniformité de surface plutôt que l'inégalité. La ligne des hanches est la plus prononcée chez la femme, comme la dimension des épaules est la plus importante chez l'homme. Le conférencier démontre ces vérités sur le moule d'une Vénus de Canova et sur celui d'un Apollon.

Après avoir exposé l'étude des proportions humaines par les artistes de la Grèce et par ceux de la Renaissance, M. Dufour termine par une recommandation vigoureuse à ses jeunes auditeurs de s'agréger aux clubs alpins, aux sociétés de gymnastique, qui font pour maintenir la santé et la beauté du corps, autant que ce que font le travail de bureau et certains travaux industriels pour la détruire.

Les Autrichiens à Genève en 1813.

Après avoir été quinze ans sous la domination française, Genève fut rendue à son indépendance le 31 décembre 1813. Ainsi que je le dis alors dans l'une des chansons que je composai pour cette restauration nationale :

Ce jour vit expirer l'année
Et renaître la liberté.

Mais si les Autrichiens, en entrant dans nos murs, y apportèrent un régime politique nouveau, bien cher aux vieux Genevois, qui, même sous le joug étranger, avaient toujours espéré l'affranchissement de leur patrie où ils étaient nés libres, il faut convenir aussi que la génération dont je faisais partie, façonnée aux aimables mœurs françaises, née au sein de la prospérité de nos industries qui avaient un vaste empire pour débouché, émerveillée des hauts faits du grand homme et de la grande armée, il faut convenir, dis-je, que la jeunesse genevoise de cette époque ne vit pas tout de suite, avec le même enthousiasme que ses pères, ce nouvel ordre de choses, d'autant mieux qu'il fut loin d'être brillant à son origine et que bien des maux signalèrent son installation parmi nous.

Et d'abord, dans leur enthousiasme naturel si l'on veut, mais fort exagéré, les Genevois accueillirent avec une bienveillance outrée ces Autrichiens qu'ils proclamaient comme leurs libérateurs, se persuadant qu'ils n'avaient pris les armes que dans le but unique de nous délivrer et de replacer la clef et l'aigle dans les armoiries de notre Genève.

Or, il est de fait très notoire aujourd'hui, que les régiments qui entrent chez nous n'y vinrent que parce que nous nous trouvions sur leur passage; qu'ils étaient loin de composer la fleur de l'armée autrichienne; qu'ils brillèrent mieux dans notre ville par leur appétit que par leur courage; qu'il y eut plus de leurs soldats tombés sous la table qu'au champ d'honneur, et que, s'ils nous apportèrent l'indépendance, ils nous dotèrent aussi de vermine et de fièvres nerveuses. Ils nous accablèrent en outre d'impositions et de charges de toute espèce, et, quoique reçus à bras ouverts, ils se firent ouvrir bien d'autres choses; nos caisses et nos caves furent dimées largement par eux, et il est peu de propriétaires qui n'aient eu à se plaindre des dilapidations sans nombre qu'il exercèrent d'une manière déplorable.

Témoin de leurs excès, j'en fus d'autant plus indigné que mon brave père eut particulièrement à en souffrir, quoiqu'il les supportât avec joie, enchanté de voir à ce prix Genève restaurée et libre.

Quant à moi, je l'avoue, j'étais loin d'avoir autant d'indulgence pour ces soldats sales, pouilleux, parlant un jargon barbare, ne quittant leurs pipes que pour manger ou boire, et dans leur penchant désordonné pour tout corps gras, croquant le suif avec délices ou le faisant fondre dans leurs potages.

Je m'indignais même en les voyant prônés, choyés, par de vieux citoyens qui ne pouvaient se défendre d'admirer en eux des sauveteurs, tandis que j'y voyais, moi, de dégoûtants Croates, moins chargés de lauriers que de graisse.

Ces guerriers composaient les régiments les plus sales de toute l'armée envahissante: C'étaient, en effet, *Brisgreitz, Colloredo, Kaunitz*, etc., formés de Polacres, de Croates, etc. A l'arrivée de ces troupes à Genève, mon père, pour sa large part, eut à loger *trente-un* soldats, soit 25 à la campagne et 6 à la ville. Nous dûmes presque sortir de nos lits pour y faire coucher ces messieurs. Nos meilleurs vins et nos plus délicats morceaux leur furent dévolus, et, malgré ce débordement de politesses, ils y furent peu sensibles, brûlant, à la campagne, tout le bois qui leur tomba sous la main pour entretenir leur feu de bivouac, et, à la ville, mangeant pour leur dessert, et en façon de plat doux, une caisse de chandelles dont les mèches ne purent être retrouvées, ce qui me fit dire que ces drôles devaient pondre des lampions.

PETIT-SENN.

Au guillon.

Sous le titre: *Le verre unique*, le *Courrier de Lavaux* a publié, l'autre jour, des réflexions assez amusantes sur l'usage généralement admis dans notre canton, qui consiste à ne se servir que d'un seul verre pour tous, lorsqu'on déguste le vin au guillon, en compagnie d'amis ou de connaissances.

Il fait à ce sujet la comparaison que voici:

Vous êtes prié à dîner; ne vous purléchez cependant pas: une surprise vous attend.

Votre amphitryon vous conduit à table, et quoique les invités soient nombreux, vous ne voyez qu'un seul couvert, une assiette, une cuillère, une fourchette, et c'est tout. Vous supposez que si la cuisinière est en retard, il y sera pourvu au plus tôt. On apporte en effet la soupière, et votre hôte, gravement, emplit l'assiette, l'unique, saisit la cuillère, la seule, et se met à manger, après toutefois vous l'avoir souhaitée bonne.

Son potage achevé, il emplit de nouveau l'assiette et la passe à son voisin de droite, qui de même la souhaite à l'assemblée. Après lui, le suivant, jusqu'à ce que le tour soit achevé; puis au premier plat, la distribution recommence, toujours de droite à gauche ou de gauche à droite, selon la localité où vous vous trouverez.

La même fourchette a passé entre les lèvres et les dents de tous les convives avant vous. Quelques-uns y ont laissé des vestiges; le morceau resté aux moustaches d'un tel s'est enfin détaché à sa dernière bouchée, et c'est vous qui l'avalez.

Les plats se succèdent et votre étonnement fait place à la stupeur. On n'a pas échangé une seule fois ce pauvre bout de fer sucé par tant de monde! Vous vous dites: On est ici chez des fous; ou c'est une mauvaise plaisanterie. Votre cœur remonte à vos lèvres, et de l'œil vous cherchez la porte.

Oui, ce serait joliment fou, mais pas plus fou cependant que ce qui se passe tous les jours dans les caves du canton de Vaud et plus particulièrement dans celles de Lavaux.

Pourquoi un seul verre pour tout le monde?

Les uns disent: «C'est une tradition nationale qu'il faut conserver. Ça montre qu'on n'est pas *fiers* et qu'on ne dédaigne pas l'ami qu'on invite et réciproquement.»

Pourquoi alors limiter cet usage au verre de cave seulement? En outre, est-on moins bons amis quand on mange à table chacun dans son assiette, ou qu'on *trinque*, verre en main?

D'autres pensent: C'est franchement dégoûtant, mais comment rompre avec l'usage? Si je renonce chez moi à cette cruelle habitude, qui m'a dit que demain, qu'aujourd'hui déjà, je ne descendrai pas pour affaire, dans la cave du voisin, qui aura conservé le verre unique?

Si l'on se donnait pourtant la peine d'y penser deux secondes! A l'idée des dangers du système, sans parler du dégoût qu'il éveille, on lâcherait à tout jamais l'emploi du verre unique, pour adopter la coutume beaucoup plus propre et plus digne, pas plus coûteuse en tout cas pour la verrerie que pour la vaisselle, du verre à chacun ou à chacun son verre.

Il y a certes de bonnes vérités dans ces lignes, qui pourraient être complétées par d'autres nombreux exemples auxquels notre confrère n'a peut-être pas songé. Ainsi la fondue, cette excellente fondue au fromage, si vantée par Brillat-Savarin, comment la manger-t-on dans nos restaurants et nos brasseries?... Rien que d'y penser seulement, nous n'avons aucune envie d'en tâter.

Autour d'un unique et gros *caquelon*, quatre, cinq ou six amateurs sont installés, la fourchette en main. Chacun y trempe, tourne et retourne ses morceaux de pain préparés d'avance, en traînant après eux une longue corde jaunâtre, qui s'entremêle avec la moustache ou se balance sous le menton.

A voir ces amateurs de fondue ainsi reliés au *caquelon*, on dirait des fumeurs, dans un café ture, réunis autour d'un narguilé à plusieurs tuyaux.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans d'autres détails. Nous passerons, puisque l'occasion se présente, à la manière d'appréter une fondue, indiquée par le célèbre gastronome cité plus haut, d'après une *recette extraite des papiers de M. Trollet, bailli de Moudon, au canton de Berne*.

La voici:

«Pesez le nombre d'œufs que vous voudrez employer, d'après le nombre présumé des convives.

» Vous prendrez ensuite un morceau de bon fromage de Gruyère pesant le tiers, jet un morceau de beurre pesant le sixième de ce poids.

» Vous casserez et vous battrez bien les œufs dans une casserole; après quoi, vous y mettez le beurre et le fromage rapé ou émincé.

» Posez la casserole sur un fourneau bien allumé et tournez avec une spatule, jusqu'à ce que le mélange soit convenablement épaissi et molet; mettez-y un peu ou point de sel, suivant que le fromage sera plus ou moins vieux, et une forte portion de poivre, qui est un des caractères positifs de ce mets antique.»

Voilà la recette; essayez-la et régalez-vous; mais mangez votre fondue dans un petit ca-

quelon à part, un caquelon pour vous seul, en disant, à l'imitation de Musset, bien que dans un autre sens:

Mon caquelon n'est pas grand, mais je mange dans mon caquelon.

Et à côté du verre unique et de la fondue, que de choses on pourrait citer, qui éveillaient notre répugnance si nous voulions nous y arrêter!... Lorsque nous festoyons dans nos grandes réunions populaires, et qu'assis au banquet, nous mangeons et buvons avec joyeux appétit, nous ne songeons pas aux mystères de la cuisine, dans laquelle nous n'avons pas accès. Nous n'avons pas vu retourner le biftectk avec les doigts dans la friture crépitante; nous n'avons pas assisté à l'assaisonnement de la salade brassée dans un grand baquet, avec de grosses pattes aux ongles en deuil; nous n'avons pas été nous mirer (!) dans l'eau où l'on rince les verres au fur et à mesure qu'on les rapporte de la cantine. Non. Eh bien, c'est fort heureux; il est de ces détails, en fait de victuaille, qu'il ne faut pas voir de trop près, sinon les douilllets s'exposeraient à mourir d' inanition. Disons plutôt, avec le regretté Marc Marguerat, dans le refrain d'une de ses plus spirituelles chansons:

A quoi nous servirait d'apprendre
Ce qu'on est heureux d'ignorer.

L. M.

Les questions.

«Paul, déshabillez-vous et pliez votre veste!
— Qui donc, demanda Paul, aimant à babiller, A d'abord deviné qu'il fallait s'habiller, Mettre des pantalons, un gilet et le reste?
— C'est quelqu'un, répondit la bonne à l'ingénu, Ou fâché d'avoir froid, ou honteux d'être nu.
Voyons, Paul, maintenant, faites votre prière!
— Mais qui donc a, ma bonne, inventé de prier?
— Quelqu'un probablement qui ne pouvait crier, Etouffant ou de joie ou de douleur amère.
Allons, allons, il faut un peu plus se presser, Assez de questions pour aujourd'hui, de grâce.
Couchez-vous doucement pour que l'on vous em-
[brasse.]

— Mais qui donc a, ma bonne, inventé d'embrasser?
Ah! cette fois, la bonne allait s'embarrasser, Lorsque la mère entrant: Celle qui la première A donné le meilleur baiser, c'est une mère.
— Dors mon bijou, voici le mien!
Et Paul, fermant les yeux, ne demanda plus rien.

L. RATISBONNE.

On regret.

Dou z'amis dè cabaret qu'ein avioit prâi onna bombardâte âi pommé sè vont reduirè et sè baillont lo bré. Lo tsemin, ma fâi, n'étâi pas trào lardo, kâ lè dou compagnon lo tèsâ-vont d'on mâidelson à l'autro, et l'avioit bio brelantsi, sè mantegnon ho et bin; mà n'arâi pas faillu que ion dâi gaillâ sè baillâi on betset, âo bin que cauqon sè vignè eimbonmâ contrè leu, l'ariont vito rebattâ perque bas. Ora. ne sè pas se s'ëtioit ebahi leu mémo d'êtrè asse solido; mà âo bet d'on momeint, tandi que caminâvont tant bin què mau ein trabetseint et ein ziguezagueint, ion dè stâo compagnons fâ à l'autro:

— Louis!

— Et quiet! François?

— Ne sein rudo bêtes!

— Et porquie?

— Po cein que te vâi qu'on ne sè rebattè pas coumeint dè coutema, et qu'on arâi bin pu bâirè onco on demi.

— Aloo!

A l'état civil.

Gabri, lo poustillon, cé que portè lè lettrès tsi lè dzeins, sè mariâvè. Se n'épâosa étâi 'na brâva felhie que n'iaivâi rein à derè su son